

## la carte blanche

**Petra Van Brabandt** enseigne la sémiotique et la critique culturelle. Elle est à la tête du département de recherche de la haute-école Sint Lucas School of Arts à Anvers (KdG). Traduction : Judith Hoorens.

# Les habits de Jan Fabre

**Ce jeudi, une lettre de vingt (anciens) collaborateurs de Jan Fabre a révélé les abus structurels de pouvoir dont ils ont été victimes ou témoins. Dans leur analyse approfondie, ils relient le personnel au politique et expriment leur inquiétude pour la nouvelle génération. Ils nous demandent de jeter un regard critique sur la liberté de l'art, le concept de génie artistique individuel et la valeur de la gloire et du leadership charismatique. Dans quelle mesure ce paradigme violent et exclusif est-il encore « contemporain » ?**

Ce que ce groupe a réalisé ici est unique, même dans le contexte du mouvement MeToo. Il ne s'agit pas d'une série d'attaques individuelles, mais bien du résultat d'un processus collectif et solidaire. Des émotions personnelles ont été traduites en expériences partagées pour aboutir à une action collective émancipatoire. Ceci me rappelle l'espoir fondateur du féminisme et me touche profondément. Mais au-delà de l'admiration et de la reconnaissance, je ressens aujourd'hui aussi de la colère. À quel point sommes-nous des « démocrates » cyniques pour accepter sans difficulté l'humiliation de jeunes femmes comme un dommage annexe à la « beauté » ? Comment se fait-il que des personnes, même intelligentes, continuent à ressasser machinalement le refrain dépassé qui chante le génie et la souffrance pour le bien de l'art ?

Je suis aussi en colère contre moi-même et me soupçonne de me comporter comme agent double au service du patriarcat, qui fonctionne encore et toujours comme mon étoile polaire et mon indice de valeur. J'ai mis bénévolement mon travail intellectuel au service de l'élargissement de l'aura de Jan Fabre. Ma critique de son marathon olympique était banale et conventionnelle, ni radicale ni personnalisée. Lorsqu'il a poussé ses acteurs (et non lui-même) jusqu'à l'épuisement, je n'ai ni remis en question le rythme pornographique de son dressage néolibéral ni démasqué son instrumentalisation du corps féminin en tant que « beauté », « muse » ou « force primale ».

## Une lettre adressée à tous

La lettre sur l'abus de pouvoir de Jan Fabre n'est pas une « condamnation pu-

blique » ou une « crucifixion publique », comme certains l'avancent. Il s'agit d'une attaque publique contre le leadership artistique d'un modèle public vénéré depuis des décennies et qui a largement été récompensé, tant d'un point de vue symbolique que financier. La lettre formule également une réponse publique à une intervention publique de Jan Fabre lui-même, qui déplorait les conséquences négatives du mouvement MeToo sur sa pratique artistique. Ceux qui s'expriment contre les accusations publiques et veulent tout ramener à la perspective juridique et aux concepts de culpabilité et d'innocence, oublient que l'essence de MeToo ne réside pas dans sa dimension pénale. MeToo s'oppose à une histoire et à une culture de privilèges masculins qui facilitent l'abus de pouvoir. Celles-ci peuvent être liées à des faits punissables par le droit pénal ou du travail mais, fondamentalement, il s'agit ici d'accuser des atteintes à l'intégrité et une culture (tolérée) d'abus de pouvoir structurel. En omettant cette différence, comme c'est le cas de beaucoup de faiseurs d'opinion, nous passons à côté de l'essence de MeToo et de sa pertinence publique. Dans certains cas, ce n'est que des années plus tard que l'on prend conscience de la nature abusive de certaines collaborations et de la manière dont on a été l'objet de cet « abus de faiblesse ».

Il est primordial de comprendre que cette lettre nous est adressée à tous. À l'enseignement artistique, aux institutions culturelles et artistiques, aux ministres de la Culture et de l'Enseignement. Aux médias et aux artistes, aux programmeurs, aux journalistes et aux critiques d'art. En tant que professeure dans l'enseignement artistique, je me sens personnellement visée. Nous devons introduire de nouveaux paradigmes, idéaux et modèles dans l'enseignement. L'art en tant que pratique de « maîtres » individuels a toujours suivi un modèle d'exploitation mais ce qui a changé aujourd'hui, c'est que nous ne l'acceptons plus. Cette pratique doit être reléguée au musée du folklore du vingtième siècle tandis que nous initions et socialisons nos étudiants à des pratiques démocratiques fondées sur le dialogue. Celles-ci ne sont ni nouvelles ni rares, et certainement pas inexistantes. Elles n'appartiennent cependant

pas au canon ou au curriculum dominant. Il s'agit encore moins de pratiques compatibles avec le mythe du génie artistique individuel. Il est essentiel d'investir dans l'éducation critique au sexisme et au racisme dans leurs expressions imagées ou comportementales, et ce tant au niveau des étudiants que des professeurs. Lors du festival Theater Aan Zee, l'étudiante en théâtre Btissame Bourrich a évoqué le silence imposé par un professeur parce qu'elle voulait mettre le doigt sur la problématique de l'utilisation du grimage en noir dans une représentation théâtrale. L'attitude idéale d'un professeur devrait être celle du maître ignorant de Rancière. Lorsque l'éducation critique d'une étudiante dépasse la nôtre, il faut avouer notre ignorance et la laisser mener le processus d'apprentissage. L'autorité ou la réputation artistique ne sont pas por-

teuses en matière de pédagogie. Le professeur doit continuellement être confronté à de nouvelles approches, textes et arguments critiques. Cet aspect n'est que trop rarement évoqué lors du recrutement dans l'enseignement artistique.

## Une meilleure protection sociale

Dans l'enseignement, on oublie trop souvent de thématiser explicitement les relations de pouvoir : il s'agit pourtant d'une dimension inhérente aux institutions et à la pratique artistique. Nous devons oser évoquer ce que sont des conditions de travail acceptables, quels sont les risques du pouvoir et les formes que peut prendre son abus. L'enseignement et la production artistique s'inscrivent dans un contexte de travail et de production, mais nous préférons dissimuler cet aspect de l'entreprise sainte. L'enseignement artistique est, à cet égard, défaillant, et les jeunes adultes en font les frais, fragilisés par leur propre ignorance et exposés aux abus. J'espère que les ministres de la Culture et de l'Enseignement pourront, ensemble, initier et faciliter ce débat indispensable à l'enseignement artistique. Mais nous touchons ici aussi à un autre aspect important de l'abus de pouvoir dans les secteurs culturel et médiatique : la grande concurrence et la vulnérabilité économique des collaborateurs. Outre la mise en place de services de plainte et de personnes de confiance, il serait adéquat d'assurer une meilleure

protection sociale pour les artistes. La collaboration entre le syndicat Acod et les auteurs de cette lettre montre qu'elle peut être fructueuse et émancipatrice.

#### **Réformer notre culture du déni**

Néanmoins, il est illusoire de penser que nous allons résoudre le problème dans sa totalité en investissant dans la résistance morale, l'enseignement et la protection économique. En fin de compte, le problème de l'abus de pouvoir est celui de la personne qui le commet. Dans une récente discussion télévisée publique (« Terzake », VRT), le ministre flamand de la Culture Sven Gatz a déclaré que l'abus de pouvoir était lié aux positions de pouvoir et qu'il était impossible d'éliminer celles-ci. Il fait ici preuve d'un manque de créativité. Il est tout à fait possible d'investir dans d'autres formes de leadership, de

partenariats et de structures organisationnelles, et le ministre pourrait en faire une priorité au sein des organisations culturelles subsidiées par le gouvernement. J'invite par exemple le ministre à envisager l'intégration d'une analyse de risques aux demandes de subsides. Une analyse rigoureuse des risques liés aux positions de pouvoir et aux méthodes de travail pourrait constituer un élément important de chaque demande de subsides. Cette approche pousse l'organisation ou l'artiste à une analyse autoréflexive incluant l'identification des risques, la désignation des points sensibles et enfin, l'élaboration d'un plan d'action. La structure d'un collectif ne suffit pas à améliorer l'environnement de travail : lorsque les femmes ou les non-Blancs sont généralement plus jeunes, moins expérimentés ou simplement minoritaires, cela a un impact sur la position de pouvoir dans

le processus de travail. Ces critères sont aussi d'ordre artistique, car la méthode de travail fait partie intégrante de la création. Ce n'est donc pas étonnant si, en Grande-Bretagne notamment, l'égalité des genres, la durabilité écologique, la diversité et l'analyse des risques liés aux positions de pouvoir et aux méthodes de travail sont inclus dans la procédure de demande. Nous ne pouvons évaluer notre engagement contre l'abus de pouvoir que dans la mesure où le pouvoir doit rendre des comptes.

Quelle que soit l'importance de ces propositions, le plus grand défi consiste à réformer notre culture du déni. La beauté ou le génie, lorsqu'ils reposent sur un abus de pouvoir ou un asservissement, ne sont crédibles ni d'un point de vue esthétique ni intellectuel. L'empereur a perdu ses habits, maintenant il nous faut encore crier qu'il est nu. Avant d'exploser d'un rire libérateur ! ■